

Lignes directrices: échantillonner une nouvelle espèce exotique

- **Qu'entend-on par «nouvelle espèce»?**

Chaque année, de nouvelles espèces exotiques s'ajoutent à notre flore. Toutes ne se comportent pas de manière invasive. Loin de là. Pour évaluer correctement leur comportement dans leur nouvel environnement, il est utile de documenter ces découvertes, **surtout si elles ne se trouvent pas à proximité de jardins mais en pleine nature.**

Pour détecter des nouvelles espèces, il faut un œil attentif et un esprit scientifique. En effet, il peut nous arriver à tous de rencontrer une plante inconnue **qui ne se laisse pas identifier même en utilisant les clés de détermination les plus récentes.** Un premier candidat possible peut éventuellement être trouvé grâce aux flores des pays voisins ou à l'aide d'internet. Et si le nom de cette espèce ne figure pas encore sur le site web d'Info Flora? Il s'agirait donc peut-être d'une nouvelle espèce pour la Suisse qu'il faudrait documenter.

- **Que faut-il faire en cas de découverte?**

Si vous vous retrouvez dans cette situation, signalez votre observation p. ex. via le [Carnet en ligne](#), sans oublier d'indiquer:

1. **L'abondance (p. ex. nombre d'individus ou surface occupée)**

Il est important de connaître la taille de la population, car il existe une grande différence entre la présence de quelques individus et d'une population de plusieurs mètres carrés. Il est également intéressant en comparant l'année suivante de pouvoir dire si la population a augmenté, est restée stable, ou a diminué.

2. **L'origine de la population (p.ex. subspontanée, échappée de jardin)**

Vous pouvez estimer si dans cette localité la nouvelle espèce est déjà établie dans la nature, c'est-à-dire qu'elle provient de plantes mères déjà présentes dans la nature, ou si elle est subspontanée, c'est-à-dire qu'elle provient de plantes mères qui poussent dans un jardin. Souvent, les exotiques de jardins peuvent également apparaître dans les bois et d'autres habitats naturels par l'élimination illégale (!) des déchets de jardins et se propager à partir de là.

3. **Plusieurs photos de la plante, de la population et de son environnement**

Les photos sont principalement utiles à une identification plus précise de la plante, mais aussi pour illustrer la population et permettre par la suite une comparaison permettant de déterminer sa progression ou régression. Vous trouverez sur notre site internet des conseils pour réaliser de bonnes photographies: «[Chaque Image compte!](#)».

4. **Vos remarques (p. ex., des détails sur l'origine de la population)**

Notez vos commentaires directement sur le terrain ou le plus rapidement possible, car on a vite fait d'oublier comment se présentait la situation sur place et souvent on ne retourne pas rapidement sur un site. Il est particulièrement utile de noter ce qui ne peut pas se voir ou se comprendre à partir des images.

5. **Un échantillon d'herbier que vous pouvez nous envoyer par courrier postal**

Vous trouverez des conseils détaillés sur la mise en herbier d'un échantillon sur le site internet de [Tela Botanica](#). Vous pouvez directement télécharger et imprimer une étiquette pour votre échantillon d'herbier dans le Carnet en ligne sous la rubrique "Export" de vos observations. Si possible, il est préférable de prélever sur le terrain deux échantillons de la plante découverte, afin de pouvoir nous en envoyer un ou le conserver pour vous-même et déposer l'autre dans un des herbiers officiels, par exemple à l'herbier du Musée cantonal d'histoire naturelle de Lugano, qui est spécialisé dans les néophytes:

Herbarium LUG, Museo cantonale di storia naturale, Viale C. Cattaneo 4, 6900 Lugano

6. **Contactez-nous par email à propos de votre découverte**

Si vous nous écrivez, nous prendrons connaissance de votre découverte et pourrions certainement confirmer qu'il s'agit bien d'une nouvelle espèce pour notre flore. Contact: neobiota@infoflora.ch ou info@infoflora.ch.